



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 10, n° 5, mai 2021

Message du président

Fêtons nos seigneuries en 2022

Nous devrions avoir repris notre vie normale durant l'automne 2021 si on se fie à l'effet que produit déjà une campagne de vaccination massive en Israël et en Grande-Bretagne. Je lisais dernièrement dans un journal que plusieurs couples ont reporté leur mariage à l'année 2022. Mais, l'année peut également se prêter à des célébrations d'un autre genre.

En consultant la liste des seigneuries qui existaient autrefois au Québec, sur Wikipédia, j'ai en effet réalisé qu'un grand nombre de celles-ci ont été instituées par l'intendant Jean Talon en l'an 1672. Cela fera donc 350 ans en 2022. J'étais déjà au courant de certains projets de célébration, notamment pour la Seigneurie de La Bouteillerie (Rivière-Ouelle) et celles de Beaumont et de Vincennes, à l'origine de la municipalité de Beaumont. Mais, comme il y a eu des seigneuries de chaque côté du Saint-Laurent, à l'ouest comme à l'est, il y a bien des municipalités et au moins autant d'associations de familles qui pourraient y voir une occasion de célébrer.

S'il y a eu de nouvelles seigneuries dans l'Est du Québec en 1672, pensons à La Pocatière, Rivière-du-Loup ou à Matane, d'autres sont apparues en Montérégie, dont Chambly, Contrecoeur, Ile Dupas, Du Tremblay,

Varenes, Verchères, Sorel ou Saint-Ours, dans la région de la capitale (Bélair, La Chevrotière), en Chaudière-Appalaches, dont La Durantaye et Tilly, de même qu'en Mauricie (Maskinongé, Sainte-Anne de-La-Pérade) ou en Lanaudière, notamment Antaya (Orvilliers), Berthier, Lavaltrie et La Noraye (Lanoraie de nos jours). Il y en a d'autres qui correspondent à 1672 sur la liste des seigneuries, comme Nicolet au centre du Québec.



Michel Bérubé

Il faut y voir une occasion de fêter avec d'autres familles présentes dans ces anciennes seigneuries tout en impliquant la ou les municipalités concernées. Voilà ce que je vous présente pour alimenter votre réflexion. Tenez-nous au courant si vous vous impliquez dans un projet de cette nature. Nous suivrons ces projets de notre côté pour en informer nos associations et nos lecteurs.

Pour ceux dont la seigneurie ne fêtera son 350^e anniversaire que l'année suivante ou après, cela vous donnera un peu plus de temps pour y penser et pour impliquer d'autres acteurs.



Mariez-vous ou partez!

Par Michel Bérubé

Il y a des moments qui appartiennent à la « pré-histoire » du Québec, mais qui ont quand même une répercussion étonnante sur notre présent. Il est par exemple intéressant de revenir sur la **Guerre de**



Auteur inconnu - portrait d'artiste - domaine public

Édouard III

Cent ans (1337-1453), commencé pour l'Angleterre sous le règne d'un Plantagenêt, Édouard III, un roi francophone qui aspirait à devenir roi de France. Il est intéressant en effet de voir comment certains événements de cette période peuvent nous concerner encore de nos jours. Un auteur nous a laissé des écrits fort

éclairants à ce sujet, notamment en 1858 par un volume intitulé ***Siège et prise de Caen en 1417***.

Il y est notamment question de ce qui s'est passé lorsque la ville de Caen est officiellement redevenue française, en 1453 : « *Les chiffres manquent pour les autres villes. À Bayeux, un certain nombre d'Anglais qui avaient pris femme dans le pays furent laissés libres de rester. Il en fut probablement de même ailleurs. De là le nombre de **Langlois** et de **Langlais** qu'on trouve en Normandie. À Caen seulement, on trouve plus de vingt familles au nom de Langlois* »¹. Naturellement, si un Anglais portait un nom comme Worcester ou Leicester, un nom imprononçable en français, cela convenait à tous de l'appeler l'Anglois.

Il y a une explication à la multiplication de ces mariages particuliers qui se produisent surtout à partir des années 1420. Dans les villes normandes qui étaient alors nouvellement occupées par les *Anglois*, nom alors donné aux Anglais, il a souvent été demandé aux veuves françaises de partir le plus rapidement possible. Mais, le roi

d'Angleterre leur laissait un choix. Si elles trouvaient à se marier avec un Anglais, cela leur permettait de garder leurs résidences, leurs biens et finalement, leur appartenance à un milieu donné. En somme, le message était clair : « mariez-vous ou partez! ».

Cette politique n'a pas été appliquée uniformément. Le roi voulait faire d'Harfleur, alors le port important situé à l'embouchure de la Seine, une colonie anglaise sur le modèle de Calais. Toute la population de la ville a été chassée pour être remplacée par des artisans et des bourgeois amenés d'Angleterre. Il était même interdit à un Anglais de cette ville d'épouser une Française, à moins d'obtenir l'autorisation préalable du roi. Cette politique s'est avérée difficile à appliquer car il était impossible pour les nouveaux habitants d'Harfleur de vivre séparément de la population des environs, celle du Pays de Caux, ne serait-ce que pour s'approvisionner en produits frais. Malgré les interdits, la ville a donc progressivement commencé à abriter une



Auteur inconnu - domaine public

Église d'Harfleur

population française, des employés, des serviteurs, des bonnes ou des boulangers. Quand la ville est redevenue elle aussi officiellement française, en 1453, elle avait passablement perdu de son allure de colonie anglaise.

Cela dit, c'est sans compter que l'amour ne résiste pas toujours aux interdits et encore moins, aux barrières linguistiques.

¹ Puisieux Léon. ***L'émigration normande et la colonisation anglaise au XV^e siècle***. Caen et Paris 1866, page 183



Plus de quarante ans déjà!

Par Michel Bérubé

Cette place a été inaugurée à Paris le 15 décembre 1980, par Jacques Chirac, alors maire de la ville, à l'occasion d'un voyage officiel de René Lévesque, Premier ministre du Québec, qui se déroulait du 14 au 17 décembre. Elle se trouve dans le prestigieux 6^e arrondissement, en face de l'Église Saint-Germain-des-Prés. De l'autre côté de la place se situe le légendaire café des Deux Magots, un lieu favori du couple Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre.

Six mois auparavant, le 20 mai, René Lévesque avait subi un échec douloureux à l'occasion du premier de deux référendums organisés par le gouvernement du Québec. Par son geste, Jacques Chirac voulait sans doute montrer que la France ne lâchait pas le Québec et ce, même si l'avenir du gouvernement Lévesque était plutôt obscur à ce moment-là. Il déjouera toutefois les prévisions et sera réélu en 1981. De son côté, Jacques Chirac redevint Premier ministre de France de 1986 à 1988 et président de la République de 1995 à 2007. Il est décédé en 2019.



J'ai photographié la plaque que vous voyez ici lors d'un voyage réalisé à Paris en février 1988, il y a 33 ans. J'ai pu constater en 2011, alors que mon fils travaillait à Paris, qu'elle s'y trouvait toujours et de nouveau il y a deux ans. Il y a là de quoi rappeler aux cousins français que nous existons.

En écrivant ce texte me revient aussi en mémoire une rencontre que j'ai pu faire avec le général de Gaulle en 1967, alors que je n'avais que quinze ans et ce, quelques heures avant sa déclaration mémorable devant l'Hôtel de ville de Montréal. Sa voiture s'était pratiquement immobilisée au moment

de faire un virage aux coins des rues Notre-Dame et Baldwin dans le quartier de Tétreaultville. Le président et notre premier ministre, alors Daniel Johnson, s'étaient brièvement levés pour saluer les gens entassés sur le bord de la rue. À ce moment précis, j'étais en quelque sorte aux premières loges, à moins de cinq pieds de la voiture, séparé de celle-ci par un garde du corps plutôt costaud. C'est le genre de souvenirs qui ne se perd pas et qui prend même un peu de la valeur avec les années.

Dans les nouvelles...

Par Yves Boisvert

Une nouvelle association

Au nom de la Fédération des associations de familles, il me plaisir de souhaiter la bienvenue comme membre de la FAFQ à une nouvelle association de familles, [l'Association des Familles Gougeon inc. \(AFG\)](#).

Si vous envoyer un courriel...

Si vous envoyer un courriel à notre président, notre trésorier ou à moi-même, pourriez-vous mettre votre numéro de téléphone à la fin de votre message. J'aime bien Internet, mais avoir le téléphone de la personne concernée est encore mieux. Je répète celui de la FAFQ : 418-478-9175.



La triste fin (faim) de l'expédition Franklin (2^e partie)

Par Yves Boisvert

Le problème avec l'exploration d'un nouveau monde, c'est évidemment qu'il est nouveau! Si vous avez toujours vécu dans un milieu où la température avoisine les 15 à 25 degrés à longueur d'année, vous risquez de trouver le vent légèrement frais si du jour au lendemain vous devez vivre à -55° Celsius.

Comme les braves et téméraires explorateurs de l'expédition Franklin arrivent sur le bord des côtes de l'Île du Roi-Guillaume, la glace les entourent et la température descend. Les vêtements qu'ils portent ne sont pas adaptés pour vivre dans ce monde de froid et de bourrasques de vents. Il est facile de comprendre que ces pauvres hommes sans manteaux de fourrure, n'avaient aucune idée du froid extrême qu'ils auraient à subir à l'extérieur. Je parle ici des hommes d'équipages et de la majorité des officiers. John Franklin et son second, Francis Crozier, eux, savaient dans quelle galère ils s'embarquaient, littéralement! Ils avaient déjà connu ce coin du monde. Néanmoins, le rêve de gloire de Sir John devant la haute société londonienne et sa Majesté le pousse à continuer alors que son second lui recommande fortement d'arrêter avant qu'ils ne puissent plus faire chemin arrière. Le plus étonnant, c'est que Sir John Franklin est reconnu pour avoir subi le froid et la faim dans sa première expédition dans le Grand Nord en 1819-1822. Tellement, qu'il avait mangé ses bottes de cuirs pour survivre! ([Un livre a même été écrit sur le sujet](#)) Il semble qu'il n'avait pas appris grand-chose de son premier voyage...

On peut souvent faire des parallèles entre les grands explorateurs. Souvenons-nous de Jacques Cartier qui, une fois dans son premier campement au Canada, a refusé l'aide des Amérindiens lorsque son équipage fut atteint du scorbut. Il en va de même pour Franklin, qui aurait refusé de quérir de l'aide des autochtones vivants dans ce coin du monde (Inuks) pour se nourrir et se mieux vêtir et possiblement revenir sur le continent à pied jusqu'à un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. Entre un morceau de viande de phoque ou de semelle de botte, le choix semble facile à faire pourtant. Franklin sera parmi les premiers de l'expédition à mourir ainsi que 24 membres de son équipage.

Il est évident que les hommes de cette époque ne connaissent pas les propriétés du froid et de la conservation des aliments. Imaginez, vous allez dans un enfer de glace et vous bourrez votre réserve de soupe au bœuf en conserves contaminées au plomb et de langues de bœuf, alors que vous auriez pu stocker sur le pont des deux navires des tonnes de viande de bœuf, de porc, de volaille, de poisson ainsi que des fruits et des légumes au grand froid et ainsi éviter que l'équipage s'empoisonne et se tourne vers le cannibalisme pour survivre.

On le sait maintenant, grâce aux témoignages des Inuks que les hommes du *HMS Heberus* et du *HMS Terror* sont devenus un peu cinglés. L'empoisonnement au plomb et la faim ont anéanti la psyché de ces hommes qui ont perdu contact avec la réalité. Imaginez la scène, vous montez une mission pour vous sortir de ce borbier et rejoindre le continent à pied et au lieu d'emporter des provisions, vous trimblez de la vaisselle, de l'argenterie et des livres. Certains disent que les hommes avaient peur de perdre les derniers vestiges du monde civilisé.



Quatre ans après le départ, le monde entier presque, tente de porter secours à l'Expédition Franklin. Malgré une trentaine d'expéditions, ils ne trouvèrent rien. Ils vont patrouiller ce coin du monde hostile, pour des traces ou des indices. La seule chose qu'ils vont rencontrer est la faim, le froid, la mort et la folie. En mai 1853, un certain Henry Grinnell commande une expédition, menée par Elisha Kent Kane. Tous les membres de l'équipage attrapent le scorbut et souffrent de malnutrition. 57 des 60 chiens de traîneau que Kent Kane avait amenés **meurent d'hystérie canine causée par le climat arctique**. Après une tentative quasi-suicidaire de se rendre au Groenland, l'équipage est sauvé par un navire danois, à environ 1 600 km des premiers indices du passage de l'expédition Franklin.



Intérieur du *HMS Terror*, au large de l'île du Roi-Guillaume, dans le territoire du Nunavut. © Parcs Canada

L'Angleterre étant préoccupée par la guerre de Crimée (1853-1856) les missions de secours se font plus rares. C'est la détermination et la fortune de la veuve de Sir John Franklin, Lady Franklin qui permettent de poursuivre les recherches. Elle s'attire les sympathies de la population. Entre 1850 et 1857, elle équipe cinq navires, avec les dons substantiels d'autres personnes. En 1857, à ses propres frais, elle équipe le yacht *Fox* et engage le capitaine Francis Leopold McClintock pour diriger une dernière opération pour trouver son mari.

Au printemps 1859, Francis Leopold McClintock et ses hommes parcourent l'île du Roi-Guillaume à traîneau; ils utilisent alors des chiens, mais aussi des hommes pour tirer les traîneaux. L'équipage se divise ensuite en deux : Francis Leopold McClintock parcourt le sud de l'île tandis que le lieutenant William Hobson prend la direction du nord de l'île. En avril, le capitaine rencontre deux familles Inuks, qui ont en leur possession des artefacts variés ayant appartenu à l'équipage disparu. Plus tard, un groupe d'environ 30 Inuks sur l'île lui vend des couverts en argent.

De leur côté, les hommes de William Hobson font une importante découverte le 5 mai 1859 au cap Victory sur l'île du Roi-Guillaume, où ils défont un cairn de roches et découvrent une boîte qui contient une feuille de l'Amirauté, sur laquelle est inscrit un message. **Le message rapporte la mort de John Franklin le 11 juin 1847**, l'abandon des navires le 22 avril 1848, en plus de mentionner que les survivants prévoient marcher jusqu'à la rivière Back. C'est la seule preuve écrite du sort de l'expédition Franklin.

Pendant ce temps, Francis Leopold McClintock continue ses recherches sur la côte sud de l'île, où il fait la découverte d'une barque avec deux squelettes. Le succès de l'expédition McClintock est une véritable consolation pour Lady Franklin, qui connaît désormais la date du décès de son mari. Le capitaine est fait chevalier par la Couronne, et le lieutenant William Hobson obtient une promotion. De plus, le Parlement décide d'accorder une récompense de 5 000 livres aux hommes de l'équipage.

En 1869, un homme d'affaires de Cincinnati, Charles Francis Hall, conduit de brèves recherches dans le sud-



est de l'île du Roi-Guillaume. En 1879, le lieutenant Frederick Schwatka, aussi des États-Unis et soutenu par la American Geographical Society, dirige la première exploration estivale de l'île et des territoires adjacents. Malgré les rumeurs selon lesquelles quelques hommes blancs vivaient encore dans la région, Charles Francis Hall et Frederick Schwatka ne trouvent que des artefacts et des restes humains.

La recherche de preuves du sort de l'expédition Franklin se poursuit au 20^e siècle. En 1930, un groupe commandité par le gouvernement du Canada, conduit par le major Lachlin Taylor Burwash et transporté par le pilote de brousse Walter Gilbert, découvre quelques artefacts dans le nord-ouest de l'Île du Roi-Guillaume, mais les découvertes demeurent négligeables. En 1931, William Gibson, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, explore la côte sud de l'île et trouve quelques squelettes et artefacts.

Dans les années 1980, l'anthropologue légiste Owen Beattie et des chercheurs de l'Université de l'Alberta analysent les corps de trois membres de l'équipage (John Torrington, John Hartnell et William Blaine), enterrés dans le sol gelé en permanence de l'île Beechey. L'équipe de chercheurs exhume ainsi les corps, remarquablement bien préservés dans le pergélisol. L'analyse des tissus mous révèle la présence de scorbut, sans surprise, mais aussi la présence de saturnisme, une intoxication au plomb potentiellement létale. Owen Beattie et ses collègues pensent que la source de plomb serait la brasure utilisée pour sceller les boîtes de conserve fournies à l'équipage. L'analyse d'ossements provenant de l'Île du Roi-Guillaume indique elle aussi des taux dangereusement élevés de plomb. Les résultats de ces études poussent Owen Beattie à croire que les effets sévères, tant neurologiques que physiologiques, de l'empoisonnement au plomb auraient sans doute contribué au désastre.

En 1992, 1993 et 1994, les ossements de onze autres hommes sont découverts sur la côte ouest de l'île du Roi-Guillaume. L'analyse de ces restes humains révèle elle aussi des taux élevés de plomb, en plus de traces évidentes de cannibalisme.



Vue du gouvernail du *HMS Terror*, au large de l'Île du Roi-Guillaume, dans le territoire du Nunavut. © Parcs Canada

Bien qu'Owen Beattie et son équipe attribuent les taux élevés de plomb aux conserves de nourriture consommées pendant l'expédition, une recherche publiée en 2013 par des chimistes de l'Université Western soutient plutôt que les taux de plomb sont trop élevés pour avoir été accumulés sur une si courte période de temps. Selon cette recherche, la cause de l'empoisonnement au plomb demeure un mystère, du moins, pour l'instant.

Après des recherches qui ont duré plus de 160 ans, les navires ont été découverts en 2014 (*HMS Herebus*) et 2016 (*HMS Terror*). Des expéditions sous-marines reprendront dès la fin de la pandémie. En espérant que ces fouilles nous en apprendront davantage.

Pour voir le vidéo de Parcs Canada :

<https://www.youtube.com/watch?v=NgtGSjKOqO4&t=396s>

Source :

- <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/recherche-de-lexpedition-franklin>
- <https://www.museedelhistoire.ca/franklin/>
- https://canadianmysteries.ca/sites/franklin/voyage/voyageTimeline_fr.htm
- <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1020044/expedition-franklin-epaves-secrets>
- <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/nu/epaveswrecks/culture/histoire-history/qui-who>



L'avenir: les rassemblements de famille

Les associations de famille comme la nôtre, permettent de regrouper des gens du même patronyme et de partager de l'information. Mais il faut se le dire, cela amène peu d'échanges personnalisés.

J'ai observé depuis quelques années un engouement pour les rassemblements de famille plus restreints, par exemple les descendants de grands-parents qui réunissent oncles, tantes, cousins, cousines, petits-cousins et petites-cousines. L'organisation de tels rassemblements est souvent spontanée et simple .

Je l'ai expérimenté personnellement dans ma famille avec déjà quelques regroupements de cousins/ cousines que nous avons faits au fil des 15 dernières années. Ça fonctionne très bien avec des rencontres de presque cinquante personnes à chaque fois, et toujours avec autant de plaisir.

Une cousine a créé récemment un groupe Facebook privé et cela a suscité un intérêt insoupçonné parmi la cousinerie et leurs enfants. Il y a une soif parmi les plus jeunes pour en savoir plus sur leur grands-parents et leurs ancêtres, ce n'est pas seulement la généalogie qui les intéresse, mais comment leurs grands-parents vivaient et ce qu'ils faisaient, les anecdotes.

L'Association des familles Richard est prête à encourager ces rassemblements, soit par un support logistique, des conseils et même une aide financière au besoin. Faites-nous part de vos projets, ce seront de belles opportunités pour rattraper le temps perdu après la fin de la pandémie.

André Richard, rédacteur de l'Entre Richard

Familles Gagnon et Belzile inc.

AGA 2021

Nous (association "Les familles Gagnon et Belzile inc.) aimerions annoncer dans Les Nouvelles de CHEZ NOUS notre AGA 2021 qui aura lieu en visioconférence samedi le 29 mai à 10h00 (connexion à 9h30). Pour tous les descendants Gagnon et Belzile, porteurs du nom ou non, membres ou non de l'association. Inscription auprès de marcgagnon237@hotmail.com 450-372-3193 pour recevoir le lien.

http://gagnon-belzile.com/assets/files/Tableau_activites_planifiees1.pdf

Merci beaucoup

Carole Gagnon, prés.

Familles Levasseur et Carmel

Article #20210901 www.levasseur.org <https://www.facebook.com/associationlevasseur>



Levasseur et Carmel

et patronymes associés Borgia, Vasseur, Vassor, Vasser



Armoiries - Association des familles Levasseur et Carmel

Chercher

Prénom

Nom

Chercher

- Noms de famille
- Recherche avancée

Bienvenue, Jean-Pierre Levasseur.

- Déconnexion

Bienvenue sur le site des bases des données

Bienvenue sur le site réservé aux membres. Ce site vise à diffuser la base de données généalogiques (comptant plus de 140,000 enregistrements) et toutes les archives (1989 @ 2021) de l'Association des Levasseur d'Amérique inc. Pour revenir sur le site d'information générale de l'association, suivez ce lien www.levasseur.org

Pour bénéficier de tous les avantages d'un membership, nous vous invitons à vous joindre à nous, comme membre actif.

Suivez-nous également sur Facebook : <https://www.facebook.com/associationlevasseur>

Contactez-nous



Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de l'information publiée sur ce site, merci de [nous contacter](#). Nous attendons de vos nouvelles.

Français ↕

LA DIFFUSION DE NOS DONNÉES GÉNÉALOGIQUES ET LE SITE DES BASES DE DONNÉES

par : Jean-Pierre Levasseur (250)

Traduction : Pierre LeVasseur. Correction des textes : Alex Levasseur et Ginette Levasseur

Bref historique



Vincent Levasseur 1923-2006

L'Association des Levasseur d'Amérique inc. a été fondée voilà près de 40 ans sous l'initiative de notre fondateur, [Vincent Levasseur](#), et regroupe principalement des descendants des ancêtres Pierre et Laurent Levasseur, et les patronymes associés, les Carmel et Borgia.

Jouissant d'un effectif relativement stable, ses membres sont composés de francophones et anglophones en parts égales réparties aux quatre coins de l'Amérique du nord. Tous nos services sont d'ailleurs diffusés dans les deux langues, que ce soit au niveau de nos communications, sites Web et des bases de données.

Le virage « Internet »

Dès 1995, le conseil d'administration de l'époque donnait son aval pour la création d'un site Web. Ainsi, nous avons pu rapidement réserver le nom de domaine <https://www.levasseur.org> et diffuser nos informations sur notre propre plateforme. D'envergure modeste à ses débuts, l'ensemble de nos données occupe maintenant quelques gigaoctets de documentation sur trois serveurs sécurisés.

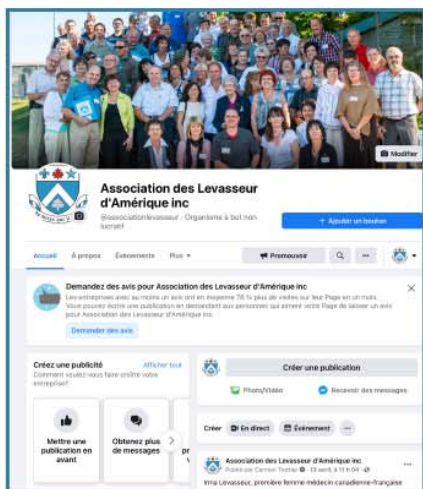
Des sites secondaires ou sous-domaines sont également accessibles par notre site Web principal : <https://irma.levasseur.org/>, <https://militaires.levasseur.org/> et <https://levasseur.org/dna> (sur la conclusion de nos recherches sur l'ADN).

Confrontés à des coûts importants pour nos envois postaux au Canada et aux États-Unis, nous avons décidé voilà plusieurs années de ne diffuser nos services que par l'intermédiaire d'envois électroniques. Sauf pour quelques membres à vie qui conservent leurs privilèges, tous les services aux membres sont maintenant diffusés de manière « virtuelle ». Nous pouvons affirmer que ce virage nous a permis d'accueillir de nouvelles adhésions un peu partout dans le monde (d'aussi loin que l'Australie).

Compte-tenu du contexte actuel, la visioconférence n'a jamais été aussi utilisée que maintenant. Notre dernière Assemblée générale, tenue par Zoom®, a d'ailleurs connu un succès étonnant, permettant à nos membres de partout en Amérique du Nord de participer activement au processus décisionnel de leur association. Il est même possible d'envisager dans un futur rapproché une version « virtuelle » d'un rassemblement de familles avec des ateliers et conférences. La technologie est présente et accessible.



Notre dernière assemblée générale tenue par Zoom a connu un vif succès



Les données de fréquentation de notre site web nous indiquent de près de 500 000 requêtes ont été adressées depuis les 12 derniers mois. Notre site [Facebook®](https://www.facebook.com/AssociationdesLevasseur) connaît également un achalandage important.

La diffusion de nos données généalogiques

Au-delà de la diffusion de nos [bulletins trimestriels d'information](#) « Le Bulletin des familles Levasseur et Carmel », nous nous devons de fournir à nos membres l'accès à nos bases de données et à divers contenus dynamiques sans générer de pages HTML statiques.

Pendant une dizaine d'années, l'application GeneWeb, sous l'environnement Unix, a été utilisée. Depuis les trois dernières années, nous utilisons maintenant l'application « [The Next Generation of Genealogy Sitebuilding](#)© ». Les informations sont stockées dans une base de données et les pages et tableaux sont générées sur demande. Les membres ont accès à une gigantesque base de données de plus de 142 000 enregistrements compilés et validés par notre généalogiste Joceline Levasseur. Il est à noter que les personnes non-membres de notre association peuvent également s'inscrire sur le site des bases de données et accéder à une base de données limitées aux quatre premières générations d'un ancêtre Levasseur. L'adresse de ce serveur de données est : <https://www.levasseur.org/tng/>. L'accès aux différents médias (photos, vidéos, nécrologies) est également disponible à tous suivant leur demande d'inscription.

Levasseur et Carmel

et patronymes associés Borgia, Vasseur, Vassor, Vasser

Chercher

Prénom

Nom

Chercher

- Noms de famille
- Recherche avancée
- Connexion
- Demander un compte utilisateur

Bienvenue sur le site des bases des données

Bienvenue sur le site réservé aux membres. Ce site vise à diffuser la base de données généalogiques (complant plus de 140,000 enregistrements) et toutes les archives (1989 @ 2021) de l'Association des Levasseur d'Amérique inc. Pour revenir sur le site d'information générale de l'association, suivez ce lien www.levasseur.org


Pour bénéficier de tous les avantages d'un membership, nous vous invitons à vous joindre à nous, comme membre actif.

Suivez-nous également sur Facebook : <https://www.facebook.com/associationlevasseur>

Contactez-nous

 Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de l'information publiée sur ce site, merci de [nous contacter](#). Nous attendons de vos nouvelles.

Français ▾



Armoiries - Association des familles Levasseur et Carmel

Autres fonctions

- Quoi de neuf?
- Les plus recherchés
- Lieux
- Notes
- Dates & Anniversaires
- Calendrier
- Rapports
- Statistiques
- Photos
- Documents
- Pierres tombales
- Histoires
- Audio
- Video
- Archives 1989 @ 2004
- Archives 2005 @ 2010
- Archives 2011 @ 2017
- Archives 2018 @ 2020
- Nécrologies/Obituaries
- Tous les médias
- Albums
- Cimetières
- Sources
- Archives
- Tests ADN
- Signets

Le site Web des bases de données généalogiques : www.levasseur.org/tng

Les archives : Nécrologies et albums-photo



Plus de 2 500 photos de défunts et rubriques nécrologiques

Notre site des bases de données contient bien plus que des enregistrements généalogiques. Pour le public en général, nous y avons regroupé toutes les archives de nos bulletins passés, une trentaine d'albums de photos anciennes (il y en a 658 en constante progression).

Dans la section « Nécrologies » nous avons colligé plus de 2500 photos de défunts et numérisé d'anciennes nécrologies parues dans les journaux et nous avons ajouté dans notre banque de données plusieurs milliers de rubriques nécrologiques. Les nécrologies proviennent de toute l'Amérique du Nord. Cette

section s'enrichit de dizaines de nouveaux articles à chaque mois, et plus important, les individus sont liés par un lien direct à la base de données généalogiques (cette dernière fonction n'est accessible qu'aux membres en règle).

Nous vous invitons à consulter ce document pour connaître notre démarche et connaître la marche à suivre pour la consultation de ces nécrologies : [Comment consulter les nécrologies](#).

Toute notice nécrologique que vous pourriez nous faire parvenir sera publiée rapidement. Les nouveautés publiées peuvent être consultées dans la section « Quoi de neuf » sur ce même site.

Pour que la mission d'une association ait un fondement solide, il faut être en mesure de mettre en mots et en action son identité et son évolution. L'une de nos actions principales consiste en la collecte et à la diffusion de photos anciennes des familles Levasseur et Carmel. Plusieurs personnes nous ont confié des versions numérisées de photos de générations précédentes. Elles sont toutes mises en ligne et classées par souscripteurs. Nous vous invitons d'ailleurs à nous soumettre les vôtres pour publications sur notre site.

Quelle sera l'avenir pour notre Association ?

Toutes les associations de familles semblent confrontées à la diminution du nombre de leurs membres par un phénomène d'attrition, entre autres causes. Le défi des prochaines années consistera, selon nous, à susciter un engouement chez les plus jeunes à se joindre à notre association afin de poursuivre l'une des missions énoncées à sa fondation, soit « *De recueillir tous les documents susceptibles de créer des archives informatisées et imprimées qui constitueront le patrimoine de l'association dans lequel pourront puiser historiens et généalogistes des prochaines décennies* ».



Les Registres nationaux de 1940

Lecture proposée par Jeannine Bérubé

Êtes-vous à la recherche d'un ancêtre canadien ou de quelqu'un qui habitait au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale? Les Registres nationaux de 1940 sont le résultat de *La Loi sur la mobilisation des ressources nationales de 1940*, qui a permis au gouvernement d'identifier les ressources militaires et de travail qui pourraient être mobilisés pour l'effort de guerre.

dans des établissements. À noter que, dans le cas d'une personne décédée entre 1940 et 1946, il est possible que le questionnaire ait été détruit. Par ailleurs, des formulaires différents étaient utilisés selon que la personne était un homme ou une femme.

La plupart des sources qui remontent à cette période font encore l'objet de restrictions liées à l'accès à l'information ou à la protection des renseignements personnels en vertu des lois canadiennes. Par conséquent, si vous ne pouvez consulter les données de recensement, vous pouvez vous tourner vers les [Registres nationaux de 1940](#) de Statistique Canada pour obtenir quelques réponses. Source de renseignements très précieuse pour les généalogistes et les historiens, ils sont le résultat de l'enregistrement obligatoire de toutes les personnes âgées de 16 ans et plus, durant la période allant de 1940 à 1946.

Si la personne recherchée est décédée depuis plus de 20 ans, et que vous pouvez fournir la preuve de son décès, vous pouvez demander que l'on fasse une recherche dans ces registres de Statistique Canada. Veuillez noter que des frais s'appliquent à ce type de recherche.

Si vous ne pouvez pas fournir de copie du certificat de décès, sachez que d'autres types de documents qui donnent la date de décès sont également acceptés; comme les notices nécrologiques publiées dans les journaux.

Les registres font état de toutes les personnes âgées de 16 ans et plus, sauf les membres des forces armées et d'ordres religieux, ainsi que les personnes internées

DOMINION DU CANADA – INSCRIPTION NATIONALE

DATE DE FINISCIPTIOM

Mois Jour Année

DISTRICT ÉLECTORAL N°

Nom

ARRONDISSEMENT DE VOTATION N°

NOM (S'IL Y EN A UN)

CERTE N°

CARTE POUR HOMMES

1. Nom (Écrire en lettres majuscules) Prénoms

2. Adresse postale habituelle (Si vous n'êtes pas à votre lieu de résidence habituelle lorsque vous remplissez cette carte, indiquez-en le nom) Rue et numéro Ville ou cité Route rurale et bureau de poste Province

3. Âge au dernier anniversaire Date de naissance Année Mois Jour

4. État matrimonial: Célibataire Marié Veuf Divorcé

5. Quelles personnes (s'il y en a) sont à votre seule charge: (a) Père (b) Mère (c) Épouse (d) Nombre d'enfants légitimes de moins de 18 ans (e) Nombre d'autres personnes à votre charge (f) Contribuez-vous en partie au support de quelqu'un?

6. Pays d'origine de (a) Vous-même (b) Votre père (c) Votre mère Localité Localité Localité

7. Nationalité ou pays d'origine: (a) Sujet britannique (b) De naissance naturalisé, depuis quelle année? (c) Citoyen étranger? (d) En quel endroit? (e) Si vous n'êtes pas sujet britannique, à quel pays devez-vous alléger? (f) Si vous êtes un immigré, en quelle année êtes-vous entré au Canada?

8. Origine raciale

9. Langue ou langues: (a) Parlez-vous français? (b) le français? (c) Quelle autre langue pouvez-vous parler, lire et écrire?

10. Instruction (a) Primaires seulement (b) Primaires et secondaires (c) Professionnelle (Collège commercial, collège ou université) (d) Diplôme de collège ou d'université

11. Votre état de santé général est-il: (a) satisfaisant? (b) satisfaisant? (c) mauvais?

12. Si vous êtes aveugle, sourd-muet, estropié ou souffrez d'autre infirmité, mentionnez-en la nature Si vous souffrez d'invalidité permanente, recevez-vous une pension? De guerre? D'indemnisation aux accidentés du travail? De vieillesse ou aux aveugles? Ou une autre pension (spécifiez laquelle)

13. Genre d'emploi: (a) Employé vous ou quelqu'un en plus de domestiques? Si oui, quel est votre genre d'entreprise? (b) Travaillez-vous pour votre compte, sans employer personne? Si oui, quel est votre genre d'entreprise? (c) Êtes-vous un employé? (1) Engagé dans votre emploi habituel (2) Engagé dans un autre emploi ou sans emploi habituel (3) En chômage (4) Engagé dans un autre travail mais ne travaillant pas parce que vous êtes à la retraite, à la charge de quelqu'un, retiré des affaires, etc. (Spécifiez lequel)

14. Emploi ou métier: (a) Employé actuel? (b) Quelle est votre entreprise? (c) Quel autre travail pouvez-vous faire convenablement? (d) Si vous n'avez pas d'emploi, quel est votre patron actuel? Nom Genre d'entreprise à laquelle vous êtes employé (Spécifiez clairement) Genre d'entreprise à laquelle vous avez travaillé (Spécifiez clairement)

15. Chômage: (a) Pendant combien de semaines avez-vous travaillé dans les 12 derniers mois? (b) Si vous êtes sans emploi à l'heure actuelle, indiquez le nombre de semaines écoulées depuis votre dernier emploi autre que le travail exécuté en remboursement de secours direct. (c) Êtes-vous totalement incapable de travailler?

16. (a1) Avez-vous été élevé sur une ferme? (a2) Jusqu'à quel âge? (b1) Avez-vous déjà travaillé sur une ferme? (b2) Pendant combien de temps? (c1) Dans quelle province ou quel pays? (c2) Les tracteurs? (c3) Les machines agricoles? (c4) Savez-vous traire les vaches? (d) Pouvez-vous exécuter d'autres travaux agricoles?

17. Y a-t-il un métier quelconque que vous désiriez apprendre?

18. Services de la défense: (1) Avez-vous déjà fait du service dans la marine, l'armée ou l'aviation? Si oui, indiquez: (a) dans les armées de quel pays (b) Les dates approximatives du commencement et de la fin du service (c) Régiment (d) Rang (2) Si vous avez été soigné à la retraite ou congédié, donnez-en les raisons: (3) A-t-on refusé de vous accepter dans les cadres de l'armée pendant la guerre actuelle? (a) Pourquoi? (b) Où?

J'affirme que les réponses ci-haut ont été vérifiées par moi et qu'elles sont véridiques.

Signature du sous-registre

Signature de l'inspecteur



- nombre de personnes à charge
- lieu et pays de naissance de la personne et de ses parents
- nationalité
- année d'arrivée au Canada (pour les immigrants)
- origine ethnique
- langues parlées
- niveau de scolarité
- état de santé général
- occupation, états de service, compétences en agriculture ou en mécanique
- service militaire antérieur.

Les formulaires sont différents pour les hommes et les femmes en ce qui a trait aux questions sur l'occupation, les antécédents de travail et le service militaire. Les documents sont classés par district électoral; il existe toutefois un index Soundex.

Un exercice d'enregistrement semblable a été mené en juin 1918, pendant la Première Guerre mondiale, mais les registres n'existent plus.

Et si le nom de la personne recherchée ne figure pas dans les registres de 1940?

Comme cela a déjà été mentionné, peut-être que cette personne a servi dans la Marine royale canadienne, l'Aviation royale canadienne ou l'Armée canadienne. Veuillez donc consulter l'article intitulé [De l'enrôlement au registre de sépulture, partie II : Les Forces canadiennes de la Seconde Guerre mondiale](#), qui explique comment faire une recherche pour retrouver une personne ayant servi dans les Forces canadiennes.

ÉCRIVEZ LISIÈREMENT

DOMINION DU CANADA - INSCRIPTION NATIONALE

CARTE POUR LES FEMMES

Date de l'inscription: 194

DISTRICT ÉLECTORAL N° 69 Nom Arrondissement de vote N° 20 Nom (S'il y a lieu) Carte N°

1. Nom (Prénoms et nom de famille) Prénoms _____ Nom _____

2. Adresse postale habituelle (Si vous n'êtes pas à votre lieu de résidence habituelle lorsque vous remplissez cette carte, inscrivez-le dans le nom.)

3. État matrimonial: Célibataire _____ Mariée _____ Veuve _____ Divorcée _____

4. État marital: Célibataire _____ Mariée _____ Veuve _____ Divorcée _____

5. Quelles personnes (s'il y en a) sont à votre seule charge: (a) Père _____ (b) Mère _____ (c) Époux _____ (d) Nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans _____ (e) Nombre d'autres personnes à votre charge _____

6. Pays d'origine: (a) vous-même _____ (b) votre père _____ (c) votre mère _____ (d) Localité _____ (e) Localité _____

7. Nationalité ou pays d'allégeance: (a) Sujet britannique? _____ (b) De naissance? _____ (c) par naturalisation? _____ (d) Citoyen étranger? _____ (e) Si vous êtes naturalisé, depuis quelle année? _____ (f) Si vous êtes un immigré, en quelle année êtes-vous entré au Canada? _____

8. Origine raciale: (a) Français? _____ (b) La langue? _____ (c) Quelles autres langues pouvez-vous parler, lire et écrire? _____

9. Instruction: (a) Primaire seulement _____ (b) Primaire et secondaire _____ (c) Professionnelle (Collège commercial, école technique supérieure) _____ (d) Diplôme de collèges ou d'université _____

10. Votre état général de santé est (a) bon? _____ (b) satisfaisant? _____ (c) mauvais? _____ (d) inconnu? _____

11. Si vous êtes aveugle, sourd, muet, paralysé ou si vous souffrez d'un handicap physique, mentionnez-le dans le nom. Si vous souffrez d'invalidité permanente, recevez-vous une pension? De quelle? _____

12. Si vous êtes employé, indiquez votre occupation habituelle. Si vous n'avez pas de travail, indiquez votre occupation habituelle. (a) Employé _____ (b) Travaillez-vous pour votre compte, sans employer personne? _____ (c) Êtes-vous une employée? _____ (d) Engagée dans votre emploi habituel _____ (e) Engagée dans un autre emploi que votre emploi habituel _____ (f) En chômage _____ (g) Ne travaillant pas parce que vous êtes à la retraite, à la charge de quelqu'un, retiré des affaires, rentière _____

13. Ouvrez d'emploi: (a) Employé _____ (b) Travaillez-vous pour votre compte, sans employer personne? _____ (c) Êtes-vous une employée? _____ (d) Engagée dans votre emploi habituel _____ (e) Engagée dans un autre emploi que votre emploi habituel _____ (f) En chômage _____ (g) Ne travaillant pas parce que vous êtes à la retraite, à la charge de quelqu'un, retiré des affaires, rentière _____

14. Emploi ou métier: (a) Emploi actuel? _____ (b) Quel est votre emploi habituel? _____ (c) Quel autre travail pouvez-vous faire convenablement? _____ (d) Si vous êtes employée, quel est votre poste? _____ (e) Adresse _____ (f) Genre d'entreprise à laquelle vous êtes employée (spécifiez dans le nom) _____ (g) Si vous possédez une entreprise, indiquez le nom de l'entreprise et le genre de travail que vous faites spécialement entraînés ou expérimentés _____

15. Chômage: (a) Combien de semaines avez-vous travaillé dans les 12 derniers mois? _____ (b) Si vous n'avez pas travaillé pendant les 12 derniers mois, indiquez le nombre de semaines écoulées depuis votre dernier emploi, quel était le travail effectué et le remboursement de secours de chômage _____ (c) Êtes-vous totalement incapable de travailler? _____

16. Cités combien d'années d'expérience vous possédez (a) dans la culture générale? _____ (b) dans la culture maraîchère? _____ (c) dans la culture fruitière? _____ (d) dans l'élevage des volailles? _____ (e) dans l'élevage des vaches laitières? _____

17. Propriété: (a) occupez-vous des chevaux? _____ (b) conduisez un camion? _____ (c) conduisez une automobile? _____ (d) conduisez un tracteur? _____ (e) conduisez les machines agricoles? _____ (f) traitez les vaches? _____

18. Indiquez les autres occupations ou l'expérience pratique que vous pouvez posséder et qui n'ont pas été mentionnées jusqu'ici _____

19. Y a-t-il quelque métier que vous désiriez spécialement apprendre? _____

20. Vos conditions de vie actuelles vous permettent-elles de rendre certains services dans la crise nationale actuelle en transportant ou en travaillant sur le domaine de votre emploi actuel à un autre pour lequel vous avez des aptitudes? (a) Ou vous pourriez retourner au foyer tous les jours? _____ (b) Ou vous seriez éligible de votre foyer? _____

Signature du sous-registraire _____ J'affirme que les réponses ci-haut ont été vérifiées par moi et qu'elles sont véritables. Signature de l'inscrit _____

RÈGLEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION NATIONALE, 1940

CERTIFICAT D'INSCRIPTION

District électoral N° 69 *Sémi-nota* (Nom)

Arrondissement de vote N° 20 *St Armand* (Nom, s'il en est)

JE CERTIFIE QUE

Antoinette Roy

domicilié(e) à *Saint Armand*

.....s'est régulièrement inscrit(e) en conformité des règlements susmentionnés ce *20ème* jour d' *août* 1940.

Marie-Rose Brisson

Sous-registraire

L'Historien

P. H. HUDON

nous raconte...

André Bérubé et Joseph Boucher restructurent la société de pêche à marsouins de la Pointe de Rivière-Ouelle.

Les sociétés de pêche souffraient d'un vice interne qui minait leur efficacité; je veux parler du problème de la transmission des parts entre les héritiers:

Ainsi Pierre Bérubé II, possédait une des six grandes parts de la pêche en 1713. A son décès, les héritiers se partagent entre eux, de façon égale, la dite part. Dans le cas-ci: dix héritiers ! Donc, chacun jouit de 1/10 dans 1/6 des parts.

Si par exemple, la part de Pierre Bérubé décrochait 600 livres de revenus au cours d'une saison, chaque héritier en percevait 60 livres de revenu. Or, certains héritiers peu intéressés à travailler sueur et sang dans ces vasières du fleuve préféraient se départir de leur portion. Nous ne possédons pas toutes les transactions verbales, ou faites sous seing privé, entre frères et beaux-frères. Nous ignorons aussi, parce que les inventaires n'en parlent pas, qui héritait ou pas de ces parts.

Lorsqu'on en était rendu à calculer le revenu de 1/44 de 1/4 de 1/5 dans 1/6 de la pêche à marsouin, eh bien ! il y avait là un sérieux problème.

Chacun ne fournissait pas son effort pour 1/44 de 1/4 de 1/5 dans 1/6 des travaux à effectuer. De plus, le terrain de la Pointe était grévé des mêmes morcellements; autre grand problème. Enfin, il y avait une pêche à anguilles attenante qui souffrait des mêmes "maudites" contraintes. Excusez l'expression !!!

Donc, le premier mars 1773, André Bérubé de concert avec les principaux intéressés, Jean-Baptiste Bonenfant et Joseph Boucher réunissent les héritiers Brisson (7 personnes dont certains demeurent à St-Jean-Port-Joli et à Montmagny) et les héritiers Lizotte (3 seulement étaient encore impliqués). Ils décident devant le notaire St-Aubin "que le terrain de la Pointe où est établie la pêche qui avait été divisée en six parts est actuellement annulé (sic) par les personnes présentes... que la pêche à anguilles qui avait été affermée aux sieurs Bonenfant et Boucher est aussi annulée... que celle-ci sera désormais adjugée au plus offrant... que la pêche à marsouins sera continuée en six portions comme cy-devant..."

"...et au cas que les associés missent quelques étrangers en leur lieu et place pour la tenture de la pêche, qu'ils ne fussent pas intéressés ou qu'ils ne fissent pas leur devoir... ils seront renvoyés par la plus forte voix des associés et seront obligés de le remplacer aussitôt..."

"Les huiles seront en commun comme cy-devant et disposeront chacun des héritiers de leur part; ils fourniront chacun les futailles nécessaires; enfin les huiles qui seront enlevée par quelqu'un des associés seront à ses frais ou posées..."

Le ton est ferme. On veut de l'efficacité. Finies les folies !!!

Ce contrat nous révèle des choses cachées;

André Bérubé est devenu le seul actionnaire héritier de Geneviève Dancosse; il a sans doute racheté en sous-main les multiples parcelles de part des neveux et nièces ainsi que des ses frères et soeurs. Il n'est plus question de François Bérubé, ni de Pierre Plourde. Ils se sont retirés.

De plus, c'est lui, André Bérubé en compagnie de Joseph Boucher qui est délégué par les associés le 11 mai 1772 (not. St-Aubin) pour négocier le prix de vente des huiles: "78 francs la barrique". et tope là ! Voilà.

Autre détail caché: Antoine Dionne, l'arpenteur de Ste-Anne, celui que les pêcheurs de marsouins du Grand Ruisseau avaient amené pour tracer une nouvelle ligne entre les deux seigneuries, eh bien il est absent de la restructuration du mois de mars. Il était pourtant un des héritiers du groupe Lizotte. Avait-il peine à oublier la rebuffade du printemps 1770 ??? Dur, dur d'être arpenteur !

Paul-Henri Hudon #1067

(Né à Rivière-Ouelle, le 28 mai 1941, il est le fils de Charles-Henri Hudon et de Marie-Paule Dupont; petit-fils de Joseph Hudon et Georgiana (Joséphine Bérubé). Il est marié à Cécilia Poitras et père de trois enfants: Mario, Jules et Julie; il est professeur et historien; il a publié en 1972 une monographie de 430 pages: Rivière-Ouelle de la Bouteillerie 1672-1972)

Il faut apprendre à écouter pour espérer comprendre.

André Bérubé (1711-) et Jean-Baptiste Bonenfant de Rivière-Ouelle négocient avec des pêcheurs de marsouins de la Pocatière

L'industrie du marsoin est prospère à Rivière-Ouelle dans les années 1763-1770; les prix sont à la hausse; les marchands font la surenchère pour acquérir des parts dans les sociétés de pêche.

La pêche de la Pointe de Rivière-Ouelle, établie depuis 1705, suscite l'envie des paroisses voisines, dont La Pocatière.

Il y avait eu dans la Grande-Anse en 1736 une pêche à marsouins formée par des Ouellet, Grondin, Pinel, Boucher dit St-Pierre, Hudon Quimper et Mignot dit Labrie. Cette pêche devait être tendue sur le front de la terre des Ouellet (François et Joseph).

Une autre, au Cap Martin, tenue par Augustin Roy, Michel Mignier, Joseph Hayot et Michel Lebre dit St-Amant, opéra de 1737 à 1756.

Or, voici que des résidents de la Grand-Anse, attirés par la manne "marsouin" qui tombe à Rivière-Ouelle décident de tendre une pêche au Grand Ruisseau en 1769 (Notaire St-Aubin 14-1-1769 et Joseph Dionne, acte No 2897).

Ils sont encouragés dans leur entreprise par le curé Porlier de Ste-Anne, qui a loué à son bénéficiaire la seigneurie de La Pocatière de 1762 à 1771. Ce dernier s'était engagé "...à leur arranger les obstacles avec Mme de Boishébert, seigneuresse de Rivière-Ouelle". Les protagonistes sont François Lévesque, père et fils, Jean-Charles Digé, gendre des Lévesque, Jean Anctil, fils, neveu et cousin des Lévesque, en tout une douzaine de sociétaires. Or, le Grand Ruisseau est à quelques arpents de la Pointe de Rivière-Ouelle, et deux problèmes allaient se poser; d'abord la proximité des deux sites de pêche qui allaient se concurrencer pour ne pas dire empiéter l'une sur l'autre; ensuite les bornes des deux seigneuries qui, depuis l'origine, faisaient problème.

L'accrochage va se produire le 26 avril 1770 (Notaire Joseph Dionne). Ce jour-là, une délégation descend de Ste-Anne jusqu'au pont qui traverse le grand ruisseau, curé Porlier en tête, accompagné par Jean Anctil, François Lévesque et Joseph Martin. L'arpenteur Antoine Dionne les suit afin de tirer les lignes de séparation entre les deux seigneuries. Les gens de Rivière-Ouelle, en premier le marchand Jean-Baptiste Bonenfant, accompagné de Pierre Florence, de Joseph Boucher, et d'André Bérubé, "tous intéressés dans la pêche à marsoins de Rivière-Ouelle refusent catégoriquement de modifier les lignes de séparation ou de tirer tout autre alignement; Ste-Anne "réitérant plusieurs fois de laisser travailler l'arpenteur", et bla bla bla..." et voyant que la discorde continue toujours entre l'arpenteur et le sieur Bonenfant, qui prenait le parti de s'en aller, on s'est déterminé de protester de ce refus contre qui il appartiendrait et même les habitants sus-nommés intéressés dans la pêche du grand ruisseau, ont dit à Bonenfant qu'ils protesteraient... de tous dommages et intérêts soufferts et à souffrir..."

Nous croyons que la tenacité de Bonenfant et Bérubé a eu gain de cause contre les gens de Ste-Anne. Il faut souligner dans ce genre de conflit "de clôture", fréquent dans les villages, que des protagonistes sont souvent partagés et tenus à la modération par suite des nombreux liens de parenté qui relient ces protagonistes; c'est le cas d'André Bérubé.

François Lévesque, père est marié 4-5-1734 à Angélique Bérubé, fille de Mathurin, cousine germaine d'André. Pierre Bérubé, dit le grand Pierre est marié à la soeur de François Lévesque, père, Madeleine. Pierre est le frère d'André. Madeleine Lévesque, sa belle-soeur. Dominique Lévesque, frère de François est marié à Dorothee Bérubé, soeur d'André.

Ainsi à cause de toutes ces "parentages", il n'est pas très séant de se colletailler. La modération a bien meilleur goût !!! De toutes façons, les pêcheurs de Ste-Anne ont fini par lâcher prise; en 1772 se terminait l'affermage de la seigneurie par le curé Porlier; en 1775, on relance la vieille société de pêche des Ouellet dans la Grande-Anse, comprenant Etienne Grondin, Amant Lizotte, Louis Morin, Joseph Mignier et cinq autres associés.

Paul-Henri Hudon #1067



LE GÉANT BEAUPRÉ

Par Bertrand L.Fleury

Gaspard Beaupré, le père du géant, est né le 29 octobre 1854, à l'Assomption, du mariage de J. Édouard et Joséphine Desliles. N'ayant pas un goût très marqué pour les études, il s'en désintéressa assez tôt et se prit à rêver de grands espaces, de chasse au bison, de chevaux et de cowboys. Tout jeune homme, soit vers 1876, il quitte sa famille et son coin de pays pour gagner l'Ouest canadien où il passe l'hiver, plus précisément à la Montagne au Cyprés, travaillant pour Louis Morin du fort Walsh. Il devait sans doute s'occuper de commerce des fourrures. L'année suivante, on le retrouva à l'emploi de Jean-Louis Légaré, considéré comme le père de l'Ouest canadien, ce dernier, fut le fondateur de Willow Bunch, en Saskatchewan. (Réf. Histoire de Willow Bunch, Sask. 1870-1970, par Clovis Rondeau et Adrien Chabot, prêtres).

Au cours de sa vie, Gaspard Beaupré fit des ravaux très variés, mais il était destiné à demeurer pauvre. En 1891-92, il opéra l'usine de fromage de Willow Bunch qui eut une très courte existence. Gaspard était un homme de taille normale, 5 pieds, 8 pouces. Sur une photographie de l'époque, on pouvait voir Gaspard debout près d'une chaise sur laquelle était assis son fils Édouard, qui, dans cette position, était presque aussi grand que son père.

Gaspard Beaupré épouse Florestine Piché le 2 février 1880, à la Montagne des Bois. Florestine Piché est née au Manitoba de parents Métis. Elle vint à Willow Bunch avec 60 autres familles métisses. Elle était petite de taille. Il paraît qu'à l'époque de la cueillette des fruits sauvages, elle devait se contenter de ramasser les fruits sur les branches du bas, ne pouvant atteindre les plus hautes. Ce petit bout de femme donna naissance à 20 enfants, dont plusieurs cependant sont morts peu après être nés. Florestine est décédée à Willow Bunch, le 22 décembre 1915. Après le décès de son épouse, Gaspard Beaupré quitte Willow Bunch vers 1918, avec Dina, la seule des enfants qui se trouvait encore à la maison, pour Medicine Lake, Montana. Il s'y serait marié.

En décembre 1927, il revint visiter ses parents et amis à Willow Bunch. C'est durant cette visite qu'il décède subitement le 24 décembre 1927 chez sa fille Georgiana. Il fut inhumé à Willow Bunch. Édouard Beaupré est né le 09 janvier 1881, à Willow Bunch et fut le premier baptisé de la nouvelle paroisse de St-Ignace des Saules, qui est un peu le nom français de Willow Bunch, le 11 janvier 1881. Les baptêmes célébrés avant cette date furent consignés dans les registres de Lebret, SK. Édouard est le premier enfant de Gaspard et Florestine, son parrain fut Jean-Louis Légaré, nommé plus haut, et sa marraine fut Isabelle Desmarais. À sa naissance, Édouard pesait 9 livres. C'était assez gros pour un premier bébé, si on considère que sa mère n'était pas une grosse personne. Elle mesurait à peine 5 pieds. Mais, il était tout de même d'un poids normal. Ses frères et sœurs nés après lui pesaient tous autour de 10 livres.

Édouard commença à grandir d'une façon étonnante, dès l'âge de 3 ans, si bien qu'à 9 ans il mesurait 6 pieds. À cause d'un dérèglement de sa glande pituitaire, tout fut chambardé pour lui. Vers 11 ans, les vêtements que portait son père étaient trop petits pour lui. Il devait atteindre la taille de 8 pieds 2 pouces et demi et un poids de 396 livres. On peut se faire une idée seulement par la pointure de ses chaussures ; nous somme bien étonnés de voir quelqu'un chaussant des 12, lui, prenait des 22. Il va sans dire que tout son linge devait être fait sur mesure.

Édouard, en plus d'être d'une taille au-delà de la normale, était également doté d'une force assez exceptionnelle. Bien qu'il fut encore enfant, sa haute stature lui faisait rechercher la compagnie des adultes. Il lui arrivait de se mesurer à eux et de les battre, à la lutte. Certains disaient alors : «C'est donc de valeur de se faire battre par un enfant». Il avait un grand amour des chevaux, et connut de cette manière les plus fameux cow-boys de la Big Muddy Valley, alors qu'il était encore enfant. Il travailla dans les ranchs aux alentours de Willow Bunch, il garda les troupeaux avec le scout Johnny Chartrand et le très coloré cow-boy John Savary. Toutefois, la croissance d'Édouard ne voulant pas s'arrêter, il dut mettre un terme à sa carrière de cow-boy, ses pieds touchaient le sol quand le cheval galopait et son poids était vraiment trop éprouvant pour le malheureux cheval.

À 20 ans, Édouard, mesurait 7 pieds 10 pouces et trois quart. Le côté droit de son visage était partiellement paralysé, dû à une excroissance résultant d'une chute de cheval, ce qui lui donnait une apparence sinistre mais ne l'empêchait pas d'être d'une grande gentillesse. On dit qu'il parlait 4 langues : français, anglais, cri et sioux. À 17 ans, il commença à faire des démonstrations de force en compagnie d'André Gaudry, un métis qui était en quelque sorte son gérant. Il possédait une force herculéenne, il arrivait à lever un cheval de 600 livres. Un jour, il souleva un poid de 900 livres et se blessa à une jambe ; par la suite, il se contenta de lever 800 livres. Il travailla pour plusieurs cirques, dont Barnum & Bailey. Le 25 mars 1901, il y eut un combat organisé entre le géant beaupré et le célèbre homme fort québécois, Louis Cyr. Ce dernier l'emporta en moins de trois minutes car la tuberculose qui rongait le géant avait déjà beaucoup diminué ses forces.

Quelques jours avant le combat, La Patrie avait fourni les mensurations des deux hommes :

Détail	Cyr	Beaupré
Âge	37 ans	20 ans
Hauteur	5'10 ½"	7'9 ½"
Poids	352 lbs	352 lbs
Cou	23"	21"
Poitrine	58 ½"	52"
Poitrine développée	64"	56"
Biceps	21 ½"	17"
Mollets	27"	20"
Cuisses	35"	28"

(suite dans le prochain journal)
Leblond d'Or, Volume 19, No 3, Été 2008



Le séisme du 5 février 1663

Ce tremblement de terre commença le lundi gras, à cinq heures et demie du soir, et se fit ressentir sur une période de six mois. Marie Guyart, mieux connue sous le nom de Mère Marie de l'Incarnation a vingt ans lorsqu'elle devient veuve de Claude Martin, qui lui laisse un enfant de six mois et un commerce en mauvaise posture. Après avoir remonté celui-ci, elle entre au cloître des Ursulines de Tours en 1632, y passe quelques années, puis arrive en Nouvelle-France pour instruire les jeunes Françaises et Amérindiennes. C'est dans une des lettres à son fils qu'elle parle du séisme. *«Le temps était calme et serein lorsqu'on entendit un bourdonnement épouvantable, comme le bruit d'un grand nombre de carrosses roulant sur des pavés avec impétuosité. Ce bruit n'eut pas plus tôt éveillé l'attention que l'on entendit, sur terre et sous terre, comme une confusion de flots et de vagues qui inspirait de l'horreur... L'on entendit comme une grêle de pierre sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Une épaisse poussière volait partout. Dans la même pièce, des portes s'ouvraient d'elles mêmes et d'autres se refermaient. Les cloches des églises et les timbres des horloges sonnaient. Les clochers, aussi bien que les maisons, étaient agités comme des arbres au grand vent. Et tout cela, dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, des pierres qui tombaient, des planchers qui s'éventraient, des murailles qui se fendaient et d'animaux domestiques qui hurlaient. On ne trouva pas plus d'assurance dehors que dedans. Par le mouvement de la terre qui trémoussait sous nos pieds comme les flots sous une chaloupe, on reconnut aussitôt un tremblement de terre. Plusieurs embrassaient les arbres qui, se mêlant les uns dans les autres, ne leur causaient pas moins d'horreur que les maisons qu'ils avaient quittées.»*

L'on rapporte qu'il y eut à Québec 32 secousses la première nuit et à Montréal la terre trembla neuf fois en autant d'heures, selon Marguerite Bourgeois. «Le premier coup fut si fort dit-elle que la cloche sonnait avec la plus grande vitesse.» L'on apprend de plus, dans les annales manuscrites des Ursulines de Québec, que le tremblement de terre fit beaucoup de ravage en direction de Tadoussac, principalement dans les forêts. À Baie-Saint-Paul, une partie de la rive se détacha et glissa dans le fleuve Saint-Laurent pour devenir un îlot. Aujourd'hui, ce coin de pays s'appelle «Les Éboulements». À la suite de ce tremblement de terre qui frappa Percé en Gaspésie jusqu'à la Nouvelle-Angleterre en passant par Montréal, les prêtres entendirent des milliers de confessions et l'on devint tout à coup plus croyant. On peut lire dans les *Relations des Jésuites*, tome 5: *«Bons effets de Tremble-Terre, et de l'état du Christianisme des Sauvages plus proche de Québec. Quand Dieu parle, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des Tonnerres, ou des Terre-tremble, qui n'ont pas moins ébranlé les coeurs endurcis, que nos plus gros rochers, et ont fait de plus grands remuemens dans les consciences, que dans nos forests et sur les montagnes.»*

N'oubliez surtout pas que tout cela se passe en 1663.

Claude Latour

Société de Généalogie de Saint-Eustache

Tiré de : Pages des Lepage, vol. 12, no 1